

(à rappeler dans toute correspondance)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE HONFLEUR - BEUZEVILLE**

**Service Urbanisme
33 Cours des Fossés
CS 40037**

14601 HONFLEUR CEDEX

Tél : 02.31.14.29.35

Fax : 02.31.14.29.39

DOSSIER N° DP 014 333 25 00020

Demande du : 23/02/2025

Reçue le : 23/02/2025

Complétée le :

Sur un terrain sis et cadastré :

354 Rue Henri de Régner - HONFLEUR

14333 CS 23

DESTINATAIRE

Madame BERNE Sophie

43 Rue de Montmorency

75003 PARIS

Dossier suivi par : Louis-Marie CARLIER

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Déclaration préalable, RECOMMANDE A.R.

REF. : Votre mail du 25/02/2025

Madame,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **DP 014 333 25 00020** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

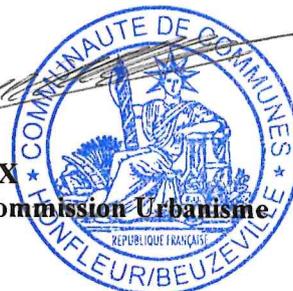
Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Honfleur, le 10 MARS 2025

P / Le Président,

Sylvain NAVIAUX
Président de la Commission Urbanisme



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.